



## CSE : la non négociation

Les organisations syndicales signataires dénoncent l'attitude du négociateur désigné par la direction de Radio France lors de la réunion de négociation relative au comité social et économique (CSE) autrement dit la future instance qui fusionne CE, CHSCT et DP actuels.

Il a fallu une heure pour apprendre que Radio France avait décidé de mettre en place seulement trois CSE alors que les organisations syndicales réclament le maintien des périmètres actuels soit sept CSE en région et un à Paris.

Aucune ouverture. La direction s'obstine en revanche à vouloir évoquer l'urgence du calendrier des soi-disantes négociations.

Pour les organisations syndicales de Radio France signataires, la question du nombre de CSE est indispensable à la suite de toute négociation car leur nombre garantit la proximité géographique. Sans accord sur ce point, il est impossible d'aborder la suite : nombre d'élus, moyens, attribution etc.

Les organisations syndicales signataires dénoncent une nouvelle fois l'absence de dialogue.

Ce refus de négocier sur le périmètre constitue de fait une interruption des discussions de la part de la direction et les syndicats signataires demandent l'arbitrage immédiat de la présidence de Radio France.

Paris, le 13 février 2018